

**Réunion de concertation avec les associations de la Gironde  
 Présentation des hypothèses de tracé**

**Bordeaux, le 24 novembre 2010**

**1- Objet de la réunion**

Cette réunion a pour but de présenter l'avancement des études GPSO aux représentants des associations de la Gironde, de décrire le planning des prochaines grandes échéances du projet et de recueillir un premier avis sur les hypothèses de tracé présentées ainsi que sur les zones sensibles.

Cette réunion fait suite à la réunion plénière du 3 novembre 2010 au cours de laquelle les zones sensibles ainsi que les hypothèses de tracés ont été présentées.

Un CD contenant l'ensemble des informations présentées avait été distribué aux participants.

**2- Déroulement de la réunion**

Après un tour de table de présentation des participants, RFF rappelle la démarche pour la définition des hypothèses de tracé et l'objectif de la réunion.

Chaque participant à la réunion s'est ensuite exprimé sur des sujets touchant : la méthode de concertation mise en place par RFF, la définition des hypothèses de tracés, les enjeux environnementaux, l'alimentation électrique de la ligne, le bruit,...

Un temps d'échange est réalisé lors de la présentation des planches projetées à l'écran.

**3- Synthèse des échanges lors de la réunion**

Organisme	Questions	Réponse de RFF en séance
SEPANSO	Le garant de la concertation va-t-il venir ? Pourquoi les associations sont-elles considérées par RFF comme des éléments perturbateurs ?	Le garant de la concertation a été invité à ce groupe de travail.  Les groupes de travail thématiques de juin avaient pour objectifs de recueillir des éléments sur les différentes thématiques et de présenter la méthodologie de conception des lignes nouvelles. Les questions posées par les associations aux GT de juin ne correspondaient pas à la thématique du GT. Un GT spécifique pour les associations a donc été créé pour évoquer spécifiquement les sujets intéressants les associations.

Organisme	Questions	Réponse de RFF en séance
SEPANSO	Le rouleau compresseur de RFF avance sans que l'avis de la concertation soit pris en compte	La concertation est un moment privilégié pour RFF, car elle permet l'échange, votre présence aujourd'hui en est la preuve réelle. Le fait d'être ensemble signifie que nous avons tous la volonté de dire sa position, ses craintes... RFF écoute cela et fait part de tous les échanges.
SEVE	Durant les réunions de concertation il n'y a pas d'échanges. Il faut que RFF joue franc jeu – on n'est plus sur un approfondissement des tracés mais celui-ci est déjà connu depuis longtemps.	Les demandes de la concertation sont prises en compte pour l'adaptation de certaines hypothèses de tracé. Les contributions de ce GT viendront également alimenter les adaptations des HT. Contrairement à ce qui est dit, le tracé n'est pas défini. C'est l'heure des propositions, des demandes d'amélioration. 2011 est l'année du choix. Au niveau local les instances de décision se prononceront afin que le ministre approuve un tracé en fin de ce cycle d'études et de concertation, soit fin 2011 voire début 2012.
LGVEA	RFF a fait un GT particulier pour ne pas perturber les autres GT. Aujourd'hui le GT a des questions mais pas de réponses sur les questions socio-économiques, environnementales et sociales.	Ces questions sont bien intégrées dans la conception du GPSO. A l'avancement, RFF sera à même de proposer des éléments. Tout à chacun disposera des réponses à l'avancement du projet. Au plus tard, au moment de l'enquête publique, l'étude d'impact proposera des éléments qui seront transcrits dans le dossier support. Cela peut aussi bien concerner, les aspects de coût, que de trafic, que les mesures prises en direction de l'environnement. Il est question aussi, des mesures prises en phase de travaux et d'exploitation du futur ouvrage.
SEVE	RFF se retranche systématiquement derrière des référentiels techniques et de vitesse pour justifier ses décisions	La méthode innovante de conception du GPSO permet l'élaboration d'un projet en continu. Le GPSO est le fruit d'itérations entre la concertation et les études. La définition repose sur 3 piliers : une analyse environnementale, une analyse fonctionnelle (les services ferroviaires), une analyse économique (coût).
Landes LGVEA	<p>On nous dit que la concertation se passe au niveau du Débat Public : nous y étions et nous n'avons pas été entendus.</p> <p>Lors de GT du mois de juin 2010, il est inadmissible que nous n'ayons pas été invité sur les thématiques réseaux et foncier car cela concerne les habitants des territoires.</p> <p>Concernant la justification des fuseaux, un tableau a été distribué par RFF sans aucune explication ni justification sur le choix du fuseau. Il n'y a pas de</p>	<p>RFF a souhaité la mise en place d'un GT avec les représentants des associations. Cela répond aux attentes des associations de participer au GPSO, et permet une approche transversale.</p> <p>Par ailleurs, jusqu'à la mise en place du GT dédié aux associations, RFF fait remarquer que les associations ont participé aux différents groupes de travail qui se sont tenus en novembre.</p> <p>RFF précise que les rendus de juin ont été fait et envoyés. RFF vérifie s'ils ont été mis en ligne sur le site gpsy.fr. RFF s'engage à faire un compte rendu et à le</p>

Organisme	Questions	Réponse de RFF en séance
	concertation. De plus, le CR des GT de juin n'est toujours pas disponibles. Nous allons écrire au garant de la concertation pour indiquer les manquements de RFF par rapport à la charte de la concertation.	diffuser.
SEPANSO	Il faudra un jour que RFF explique les suites du Débat Public ainsi que la justification de l'analyse environnementale qui a conduit au choix du fuseau au droit du triangle de Captieux.	RFF s'engage dans le cadre de ce groupe de travail à diffuser l'analyse comparée de la zone de Captieux et à les mettre à disposition de ce GT. Il en sera de même pour les analyses ayant conduit au choix du fuseau en sortie de Bordeaux.
SEVE	Le président Rousset leur a affirmé que le positionnement de la halte SR-GV de Captieux découlait d'un choix politique. Il souhaite de plus avoir les justifications du changement de fuseau au droit de Préchac.	Comme évoqué durant cette séance de travail le répond est fonction d'une analyse environnementale, une analyse fonctionnelle (les services ferroviaires), une analyse économique (coût). Au titre des services ferroviaires attendus, le projet doit permettre une halte SRGV en Sud Gironde. RFF a concerté et étudié sur cet objectif. Les instances de décision ont confirmé depuis.
LGVEA	Demande qui sont les arbitres ?	Les commissions consultatives, constituées des élus locaux et présidées par les préfets émettent un avis sur les propositions faites par RFF. Ces avis et les propositions sont communiqués aux Comités territoriaux, qui indiquent leur position au comité de pilotage. Ce comité de pilotage prend les décisions et les soumet au ministre pour approbation.
SEPANSO	Quelle est la marge de manœuvre des associations aujourd'hui par rapport au projet ?	Les associations peuvent émettre des contributions, proposer des hypothèses de tracé à mettre à l'étude, L'année prochaine nous proposerons un travail autour de la comparaison des hypothèses de tracé. Puis le second semestre, nous pourrons ensemble travailler sur les modes de rétablissement, de traitement acoustique ou paysager.
Association bien-être des Bèglais	Les attentes de l'association correspondent au bruit, à l'environnement et aux vibrations. Les trains de marchandises sont très longs, passent au plus proche des jardins sans connaître leur contenu et le trafic augmente.	RFF expose les enjeux de l'aménagement de la ligne Bordeaux Sète. RFF a bien noté les préoccupations de l'association.
LGVEA	Est-ce qu'il existe un compte rendu de chaque réunion, et est-il transmis au préfet ? Le préfet nous répond 5 mois après qu'on l'a saisi et nous renvoi vers RFF. Les CR des GT du mois de juin 2010 ne sont pas en ligne sur le site de GPSO.	Les CR sont adressés aux personnes présentes. RFF rappelle que les décisions sont prises en connaissance de la concertation (et donc des rendus) et des études.

Organisme	Questions	Réponse de RFF en séance
	<p>On a l'impression d'un dialogue de sourd. A-t-on encore la possibilité de faire changer les choses ? Le coût n'est pas un critère de décision puisque des modifications même plus chères ont été prises en compte.</p>	
SEPANSO	<p>Pourquoi RFF refuse-t-il l'enregistrement des réunions (cf. Gt de juin 2009) ?</p>	<p>RFF organise la concertation et indique que le refus est motivé par le fait que cette modalité n'a pas été demandé avant la tenue de la réunion, et n'a pu avoir le ressenti de tous les membres. L'utilisation d'enregistrement non autorisé est illégale.</p>
SEVE	<p>Souhaite avoir des informations concrètes sur l'alimentation électrique de la LGV, la consommation d'un train à 220 km/h et à 320 km/h, ainsi que concernant l'atténuation du bruit avec la distance. Comment sont réalisées les estimations ?</p>	<p>Des études d'alimentation de la LGV sont en cours avec RTE : cette alimentation est de type 225kV ou 400 kV. Les études en cours portent sur la possibilité d'alimentation en aérien et / ou en souterrain. En ce qui concerne l'estimation financière, celle-ci est réalisée à partir de ratio à ce stade des études. Un chiffrage détaillé sera réalisé pour les hypothèses de tracé portées à la comparaison.</p>
SEPANSO	<p>A lu dans la presse la possibilité de construire une centrale thermique à Captieux pour alimenter la LGV, est-ce vrai ?</p>	<p>RFF réalise des études de sources d'énergie alternative pour alimenter la LGV. Comax est seul à dire ce qu'il souhaite faire. Toujours est-il que si Comax devient un fournisseur d'énergie auprès de RTE, il est certain que RFF ira demander fonction de son besoin énergétique à RTE les possibilités ainsi que les modalités de couvrir son besoin en se raccordant au réseau. Il est vrai que RFF participe aux études de l'écopôle de la CdC dans le cadre de la planification du développement du territoire. Les élus de cette intercommunalité travaillent à la définition d'une zone d'activités économique qui pourraient accueillir la COMAX.</p>
SEVE	<p>Quelle est la latitude dans les discussions en cours ? elle paraît économique en premier lieu pour le choix de l'alimentation électrique. Quels sont les critères pour le choix du fuseau ? L'association précise que l'enjeu humain est premier, c'est ce que défend l'association.</p>	<p>RFF invite encore les associations à faire des propositions. Encore une fois les éléments comparés pour le choix du fuseau ont été : une analyse environnementale, une analyse fonctionnelle (les services ferroviaires), une analyse économique (coût). Ceux-ci ne sont pas pondérés. RFF précise que les enjeux humains sont bien le premier critère d'analyse au sein de l'analyse environnementale, viennent ensuite les aspects liés à l'eau, au milieu naturel et biologique ainsi que le patrimoine et le paysage.</p>
Association bien-être des Bèglais	<p>Quels aménagements sont prévus sur la ligne existante par rapport au bruit et aux vibrations ?</p>	<p>RFF a une obligation de résultat en matière de protection acoustique. Par ailleurs, RFF s'est engagé à mettre en place des aménagements paysagers et</p>

Organisme	Questions	Réponse de RFF en séance
		<p>acoustiques, notamment dans le secteur de Bègles.  Les voies de circulations des trains de fret vont être remises à niveau pour être considérées comme des voies principales.  Une étude acoustique sera réalisée pour déterminer le dimensionnement des protections acoustique afin de garantir aux riverains des niveaux sonores en dessous des seuils règlementaires.  Un état initial (mesures de 24 h par pose de sonomètres) sera réalisé au cours du premier semestre 2011.</p>
LGVEA	Comment peut-on s'assurer que les engagements de l'état et de RFF seront suivis par le concessionnaire ?	RFF rappelle qu'un dossier des engagements de l'Etat sera élaboré. Ensuite, la décision aujourd'hui n'est pas prise quant au mode de réalisation de la future infrastructure ferroviaire. Par ailleurs, RFF observe qu'une commission de suivi des engagements de l'état sera mise en œuvre le moment venu.
SEPANSO	Dénonce le non suivi des engagements de l'état par le concessionnaire de l'A65	Ce rapprochement entre GPSO et l'A65 n'a pas lieu d'être. RFF rappelle que sur la LGV SEA, des engagements ont été pris commune par commune. Ces engagements font obligation au concessionnaire en place.
SEVE	L'état initial du bruit est-il fait partout ? Considère que la seule protection réelle est la distance avec l'infrastructure. Quelle est le mode de protection adopté lorsque la LGV est à 7 m de haut au droit du débranchement de Bordeaux – Espagne ?	L'état initial du bruit est fait sur tout le linéaire. Les modélisations acoustiques sont basées sur un trafic 20 ans après la mise en service. L'évitement des zones bâti a été recherché pour la conception des hypothèses de tracé. L'exposition au bruit des riverains sera prise en compte dans la comparaison des hypothèses. Les moyens de protections (écran, merlon, isolation de façade) sont déclinés au cas par cas lorsque les seuils règlementaires sont dépassés.
SEVE	Sur quel support est fait le recensement du bâti ? aucune personne ne s'est rendue sur place pour relever la nature du bâti.	Un premier survol aérien a été réalisé en février 2010 (prise de vue verticale). Un deuxième survol, avec prise de vue oblique pour déterminer l'élévation des bâtiments et de la nature des bâtiments (habitations, établissement sensible,...) et permettre la modélisation acoustique, va être réalisé début 2011.
SEVE	Comment vont être réalisés les aménagements paysagers ? en cas de coupe rase de la forêt d'exploitation, une co-visibilité avec la ligne pourra exister	Un schéma d'aménagement paysager est en cours de définition pour l'ensemble du GPSO.
LGVEA	Lis en séance ses propositions en rappelant les enjeux de l'ARRUAN.	RFF remercie de cette proposition et annexera au compte rendu la production de l'association.

Organisme	Questions	Réponse de RFF en séance
SEVE	Souhaite un engagement de RFF concernant la circulation des engins pendant le chantier afin que ces véhicules roulent sur la trace et non sur les routes.	Il est trop tôt, cependant, RFF noté qu'un itinéraire de chantier sera à élaborer en concertation avec l'ensemble des acteurs locaux.

#### **4- Demandes de la concertation**

Lors de cette réunion, SEVE a demandé que soit mise à l'étude une hypothèse de tracé hors fuseau concernant le triangle Sud Gironde. L'objectif recherché est de limiter l'impact sur milieu humain ainsi que sur la vallée du Ciron. De plus l'association insiste pour que le triangle soit le plus petit possible et demande là encore une mise à l'étude complémentaire. RFF a écouté la proposition et précise qu'il n'étudiera pas une solution en dehors du fuseau approuvé par le ministre. Par ailleurs, la configuration actuelle du triangle est déjà la plus petite des possibilités à ce jour considérant notamment les enjeux du territoire, les enjeux ferroviaires.

#### **5- Synthèse de ce groupe de travail**

- RFF réalise un compte rendu et le diffuse
- La transmission des analyses de la sortie de Bordeaux et de la zone du triangle est à faire.
- La consommation électrique des trains aptes à la grande vitesse à fournir.
- Les associations souhaitent que les engagements de l'Etat et de RFF soient nécessairement pris en considération par les constructeurs – exploitant de la ligne.
- L'association LGV EA est opposée au projet et aux tracés proposés
- L'association SEVE refuse le projet et veut protéger les riverains.
- L'association Bien vivre à Bègles a pour préoccupation majeure les protections contre le bruit, les vibrations et le déroulement des travaux.

RFF transmettra les documents demandés.

#### **6- Prochaine rencontre**

Février 2011

-----